

Aron

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2020

MEILLEURS VOEUX À TOUS
PIERRE FORET ET TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Mes chers concitoyens, chers amis,

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez appelés à élire votre nouveau conseil municipal. En votant massivement, vous montrerez l'intérêt que vous portez à la vie de votre commune. Je vous en félicite à l'avance.

A vous tous qui m'avez accordé votre confiance, à toute mon équipe municipale ainsi qu'au personnel communal, j'adresse mes plus chaleureux remerciements. J'espère avoir été à votre écoute, mais je sais que je n'ai pas toujours répondu positivement à vos sollicitations.

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre, je ne solliciterai pas vos suffrages pour un nouveau mandat. Après vingt-cinq années passées au sein du conseil municipal dont deux mandats d'adjoint et un mandat de maire, c'est le moment de passer la main à une équipe qui est prête et en qui j'ai confiance pour assurer la continuité des projets. Ces six dernières années sont passées très vite, même si, en même temps, sur la route nous sommes passés à 80 km/h.

Ces années furent riches en investissement sur le plan communal et intercommunal. Concernant l'intercommunalité, je me dois de citer le rapprochement de la communauté de communes le Horps-Lassay avec la communauté de communes du Pays de Mayenne créant ainsi Mayenne Communauté. Durant le mandat et dans l'intérêt intercommunal, Mayenne Communauté c'est : la rénovation du cinéma et la création d'une troisième salle, la construction de la piscine « la Vague », la construction et la mise en place du pôle santé, la mise en place du plan d'urbanisme intercommunal, pour ne citer que les événements majeurs. Concernant notre commune d'Aron, les investissements réalisés pendant ce mandat sont : le renforcement de la digue de l'étang des Forges, la création de trois classes nouvelles à l'école du Petit Bois, le drainage du terrain d'entraînement et son aménagement, l'acquisition de divers matériels pour les services techniques, la création du lotissement « les Tilleuls » de 10 parcelles et le projet de création d'une maison de santé.

Je suis fier d'avoir réussi le défi de conserver un tissu médical sur la commune et plus particulièrement un médecin. Je remercie encore le Docteur TEFY pour son installation sur notre commune en ayant repris la patientèle du Docteur CHALOT. Nous avons le plaisir aussi de voir une infirmière, Mme Blondeau Sophie, s'installer récemment dans les anciens locaux de la garderie. Le projet de maison de santé vient d'une demande de nos praticiens installés sur notre commune désirant se structurer et se regrouper professionnellement. Une maison de santé n'est pas qu'une simple juxtaposition de cabinets médicaux mais un projet qui s'articule autour d'une équipe sur un territoire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal va remplacer notre plan local d'urbanisme actuel. La préservation de notre cadre de vie et la réponse aux enjeux environnementaux font partie de nos préoccupations. Face à une pression immobilière croissante, la maîtrise de l'urbanisme a constitué une nécessité afin que notre commune connaisse un développement harmonieux et cohérent. La mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal est une solution passant ainsi d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet partagé sur le territoire dont l'un des enjeux est de lutter contre la consommation excessive de surface agricole pour l'urbanisation.

J'ai une pensée pour les associations. Dans un village, celles-ci forment le lien entre les habitants et n'existent que grâce au bénévolat. Leurs manifestations organisées sont des moments de convivialité. Je souhaite que ce bénévolat se maintienne et j'invite chacun à donner un peu de son temps pour faire vivre le tissu associatif.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2020, qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite et optimisme à vous et à vos poches.

Pierre Foret



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

CALENDRIER DES FÊTES

ÉTAT CIVIL

INFORMATIONS DIVERSES

ARON AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

2

3

4

5

9

LES ASSOCIATIONS

FINANCES COMMUNALES

MAYENNE COMMUNAUTÉ

REVUE DE PRESSE

14

22

25

27

CALENDRIER DES FÊTES 2020

DATES	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Vendredi 10 janvier	MAIRIE	Cérémonie des Vœux
Vendredi 17 janvier	SPORTS LOISIRS	Galette des Rois
Mardi 21 janvier	RCSA	Assemblée Générale
Vendredi 31 janvier, samedi 1 et dimanche 2 février	SPORTS LOISIRS	Représentation de théâtre
Vendredi 07 février	U.S. ARON	Concours de belote
Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 février	SPORTS LOISIRS	Représentation de théâtre
Vendredi 6 mars	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Portes Ouvertes
Dimanche 22 mars	SPORTS LOISIRS	Cross
Mardi 24 mars	RCSA	Pot-au-feu
Samedi 28 mars	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Repas dansant
Samedi 11 avril	AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE BOUSSÉ	Soirée africaine salle polyvalente de Mayenne
Lundi 13 avril	MAIRIE	Course aux oeufs
Mai	SOCIÉTÉ DE CHASSE	Concours de pétanque
Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai	SPORTS LOISIRS	Représentation de théâtre
Lundi 1 ^{er} juin	US ARON	Tournoi de foot
Vendredi 26 juin	MAIRIE	Fête de la musique
Dimanche 28 juin	US ARON	Tournoi Inter Quartier
Dimanche 20 septembre	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Vide Greniers
Dimanche 20 septembre	LABO PHOTOS	Expo photos
Dimanche 11 octobre	C.C.A.S	Repas
Samedi 14 novembre	US ARON	Buffet campagnard
Dimanche 22 novembre	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Loto
Vendredi 11 décembre	MAIRIE	Vin chaud



ÉTAT CIVIL 2019

À ce jour, nous dénombrons dans notre commune 12 naissances, 2 mariages et 8 décès.
Voici ceux qui ont bien voulu paraître dans notre bulletin,



NAISSANCES

LENAIN NOA (08 JANVIER)
BAILLEUL LENNY (07 FÉVRIER)
GRIMAULT MARIUS (20 AVRIL)
GEMIN LYANA (28 AVRIL)
GUÉRIN ALEXANDRE (06 MAI)
BOURGOIN ALICE (08 JUILLET)
BOITIÈRE MARLIN GABIN (20 JUILLET)
COLLET LOUISE (28 JUILLET)
LANDEMAINE JULIANN (26 OCTOBRE)

DÉCÈS



BEAUDOIN Jacques (04 janvier)
RAIMBAULT Marcelle (12 février)
PILON Auguste (26 février)
BOULAIN Christiane (08 mars)
BLANCHARD Philippe (06 août)
FORET Hélène (18 octobre)
DEROQUET Marthe (21 octobre)
OUTIN Geneviève (14 novembre)



MARIAGES

- QUINTON Josué et TEROITIN Valentine (04 mai)
- GUY Benoît et BODENEZ Coralie (15 juin)



MAIRIE



Adresse :

Parc des Forges - ARON

Tél. 02 43 04 21 02

Horaires d'ouverture :

- le mardi : 9h - 12h
- le mercredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le vendredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le samedi : 9h - 11h30

E-Mail : aron.mairie@wanadoo.fr

Site : www.aron.mairie53.fr

Nouveaux arrivants : merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie dès votre arrivée.

PRESBYTÈRE

" Paroisse Sainte Anne sur Aron "

Curé : Père Pierre-Marie PERDRIX

Coordinatrice paroissiale : Marie-Claude FINOT

Prêtres coopérateurs : Père Maxime BEUCHER,

Père José THOMAS et

Père Ferdinand SORO

Prêtre référent : Curé Père José THOMAS

12 rue de Baladé - 53440 ARON

Tél. 02 43 04 21 00

Mail : paroisse-aron@orange.fr

Permanences (baptême, mariage, ...) : au presbytère

- le mardi de 10h à 12h
- le samedi de 10h30 à 12h

Baptêmes :

Jusqu'au 6 ans de l'enfant : prévoir 3 mois à l'avance

À partir de 7 ans et adulte : cheminement pendant
1 à 2 ans

Mariages :

S'inscrire 1 an à l'avance

Funérailles :

Marie-Claude FINOT : 06 85 17 28 14

N'hésitez pas à faire appel au prêtre référent : le père José THOMAS, directement ou par la coordinatrice paroissiale, pour toute visite



SERVICES MEDICAUX

MEDECIN

Docteur RATEFINJANAHARY

18 rue des Loisirs - ARON

Tél. 09 67 81 99 47

Consultations

Sans rendez-vous :

- Le lundi et vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Sur rendez-vous :

- Le mardi, jeudi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Le mercredi de 15h à 19h30

Le secrétariat est ouvert de 9h à 11h30 du lundi au vendredi

PHARMACIE

Madame Laëtitia GRATIEN

17 rue de Normandie - ARON

Tél. 02 43 32 14 00

Ouverture :

- Lundi au vendredi : 9h à 12h30
14h30 à 19h15
- Samedi : 9h à 12h30

INFIRMIÈRE

Madame Sophie BLONDEAU

16 bis rue des Loisirs - ARON

Tél. 06 13 92 27 01

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Cédric BLANC

M. Jean-François FOUCHER

42 rue de la Libération - ARON

Tél. 02 43 00 92 00

Sur rendez-vous uniquement

OSTÉOPATHE

Monsieur TRIDON Morgan

36 rue de la Libération - ARON

Port. 06 14 50 23 43

Sur rendez-vous uniquement

RELAIS POSTE COMMERÇANT

Ouverture :

- Du lundi au samedi de 8h à 20h

Départ du courrier : 15h30, samedi : 11h30

Les habitants de la commune sont invités à effectuer leurs opérations courantes au relais poste (café Le Lion d'Or, chez M Éric FOURBET).

Celles-ci concernent les prestations postales courantes telles qu'achat de timbres et d'enveloppes, colis prêt-à-poster, envoi de courrier recommandé et de lettres affranchies, retrait de colis et courrier, ainsi que quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte postal.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 15h à 17h30
- le samedi de 10h à 11h30

Responsables : Mesdames ANDRÉ, MADIOT, GIRET, FOUBERT, GENEST, SAVARY, MOURANT et HELBERT

Un équipement informatique avec connexion Internet est à votre disposition à la bibliothèque.



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

*Vous pouvez consulter la liste des assistantes
maternelles en Mairie.*

BELLANGER Emmanuelle	31 rue de l'Europe	06 38 22 72 14
DIDERICHE Maryse	3 rue Saint Eloi	02 43 08 61 22
DILIS Maryline	21 rue de la Grange	02 43 04 87 43
DOUXAMI Bénédicte	9 rue de Baladé	02 43 04 12 60
FARIS Chantal	Le Petit Aulnay	02 43 04 81 54
GORMIT Rachel	10 rue des Violettes	02 43 32 12 02 06 42 31 96 53
HUET Marie-Christine	2 résidence des Hirondelles	02 43 04 15 41
LETOURNEUX Claudie	L'Aire des Landes	02 43 00 94 39
MARET Sabrina	2 Square de l'Europe	02 43 08 91 12
MASSEROT Marie Line	12 rue de l'Europe	09 86 08 35 54
MASSEROT Nathalie	16 rue Saint Eloi	02 43 00 94 30
MEZIÈRE Catherine	Les Forges	02 43 00 71 02
MICHAUD Nadège	5 rue de l'Europe	02 43 00 40 36
PLET Cécile	50 rue de la Libération	02 43 11 10 25
POTTIER Jacqueline	1 rue des Chênes	02 43 08 84 99
ROUSSEAU Christelle	10 rue de Normandie	02 43 30 31 73
SEVIN Nelly	34 rue Saint Eloi	02 43 08 83 79



ÉCOLE DU PETIT BOIS

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Les horaires de l'accueil périscolaire sont les suivants :

Jours d'école
7h15 à 8h45 et 16h30 à 18h30

Mercredi
7h15 à 18h30

*Portes ouvertes de l'école publique du Petit Bois
le vendredi 6 mars 2020 de 17h à 19h.*

NOUVELLE CANTINIÈRE

Depuis la rentrée de septembre 2019, nous avons une nouvelle cantinière : Christelle MAHARULT. Celle-ci a accepté de reprendre la cantine municipi-pale. Elle élabore les menus et prépare une centaine de repas chaque jour pour les enfants ainsi que pour les anciens par portage.

Un grand merci à Christelle pour sa bonne humeur et ses bons petits plats !



DÉCHETTERIE

Les horaires des déchetteries et points de collecte :

	DÉCHETTERIES					POINTS DE COLLECTE		
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St fraimbault de Prières (Guélaintain)	Le Ribay	Lassay les Châteaux	Commer	Aron	Jublains
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)		9h - 12h	14h - 17h	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30	
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)		14h - 17h	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30			9h30 (11h*) 18h
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30	
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		14h - 17h		15h45 17h30	
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	13h30 16h (17h*)	15h45 17h30	14h30 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} Octobre au 31 Mars

Les dépôts sauvages d'ordures en campagne ou au pied des conteneurs semi-enterrés et des colonnes de tri sélectifs sont punissables par la loi.

UN PETIT RAPPEL : depuis quelques mois, le maire est habilité par son pouvoir de police à verbaliser les contrevenants, et l'amende peut aller de 100 à 1 500€ !!! Ces peines ont déjà été appliquées.

ENTRETIEN DES ABORDS

Que nous soyons propriétaires ou locataires, nous avons le devoir d'entretenir le périmètre extérieur de nos habitations. Vous comprendrez aisément que nos employés communaux ne peuvent pas sarcler les mauvaises herbes devant chaque habitation.

De même, lorsque les feuilles tombent, pensez à enlever celles qui obstruent vos bouches d'eaux pluviales. En cas de forte pluie, cela peut éviter l'inondation de votre demeure.

AMIS PÊCHEURS, RANDONNEURS ET JOGGEURS

Chacun de nous profite de cet endroit magnifique qu'est le Parc des Forges, avec sa faune, sa flore, son terrain de jeux pour les enfants, son mini-golf et sa Tour Eugène Sue.

Préservez ce site propre, c'est-à-dire : « Ne pas laisser vos détritiques, papiers, emballages, bouteilles plastique et verre » à même le sol.

À l'entrée principale du Parc, des colonnes de tri sélectif sont à votre disposition pour disposer vos déchets recyclables.

Les bennes à déchets verts pour les particuliers :
80€ la journée

ATTENTION

Fermeture prévue de Parigné entre le 13 janvier et le 16 mars pour travaux.

Pendant cette fermeture la déchetterie d'Aron sera ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h et le samedi de 13h30 à 17h.

De même la déchetterie de Guélaintain sera ouverte tous les jours de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

ATTENTION AU BRUIT

Si vous avez des travaux à faire avec du matériel bruyant (perceuse, tondeuse...), respectez bien les horaires autorisés par la Préfecture de la Mayenne (arrêté n°2008-D-278) :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les mercredis et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement



CANTINE 2019/2020

1 / Pour les enfants :

3,58 € par repas et par enfant.

2 / Pour les adultes, retraités ou plus de 60 ans :

8,23 € par repas et par personne.

GARDERIE 2019/2020

Afin de bénéficier de la prestation de service ordinaire, la Mairie a l'obligation pour la garderie périscolaire d'une tarification indexée sur les revenus, par prise en compte du quotient familial des familles :

1 / Jours d'école :

Quotient familial	Matin ou soir	Matin et soir
Inférieur à 600 €	1.98 €	3.96 €
De 601 € à 900 €	2.07 €	4.14 €
De 901 à 1350 €	2.16 €	4.32 €
Supérieur à 1351 €	2.25 €	4.50 €

2 / Mercredi :

Quotient familial	1/2 Journée
Inférieur à 600 €	4.32 €
De 601 € à 900 €	4.55 €
De 901 à 1350 €	4.82 €
Supérieur à 1351 €	5.10 €

3 / Amplitude (7h15 à 7h30) :

Quotient familial	Matin
Inférieur à 600 €	0.86 €
De 601 € à 900 €	0.90 €
De 901 à 1350 €	0.95 €
Supérieur à 1351 €	1.00 €

SURTAXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

Surtaxe eau	Surtaxe assainissement
0.83 €/m3	1.14 €/m3

PONT-BASCULE 2020

Pour utiliser le pont-basculé, il est indispensable de se procurer un code abonné auprès de la Mairie.

Tarifs :

- ARONNAIS : 5.80 € / pesée
- EXTÉRIEURS : 9.60 € / pesée

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Concession terrain trentenaire :	60 €
Concession caverne trentenaire :	30 €

DROITS DE PLACE 2020

Vente sur la place de la bascule : tarif unique pour les occasionnels de 63.30 € par passage.

Tarif aménagé aux marchands ambulants venant régulièrement toutes les semaines : 6.20 € par semaine soit 297.60 € pour un forfait de 48 semaines par an.

SALLE POLYVALENTE 2020

(salle près de la salle des sports)

1 / Personnes de la Commune :

- Vin d'honneur (sans les coupes) : 64 €
- Supplément pour les coupes : 34 €
- 10 Tables et 20 bancs (empruntés à l'extérieur de la salle) : 32 €
- 5 Tables et 10 bancs (empruntés à l'extérieur de la salle) : 16 €

MAISON COMMUNE DES LOISIRS 2020

Manifestations

Manifestations	Tarifs
Vin d'honneur	86 €
Concours de cartes	101 €
Buffet campagnard	120 €
Réunions diverses et conférences	120 €
Mariage – soirée dansante	178 €
Cuisine complète (fourneaux et cafetière)	107 €
Arrière cuisine (réfrigérateur, lave-vaisselle...)	77 €
Réunions diverses et vin d'honneur	200 €
Sépulture Familles aronnaises	32 €

* Anniversaire des classes d'Aron : 50 % des tarifs

* Location vaisselle : 0.30 € du couvert

* Lors de la réservation en mairie, il vous sera demandé un chèque caution (tarif de location + 80 €)

* Les sous-locations sont strictement interdites.

Location de la sonorisation

La maison commune des loisirs est dotée d'une sonorisation.

La sonorisation peut être louée avec la salle.

Le locataire doit, au préalable, faire une déclaration en Mairie.

Toute location est accompagnée d'un chèque caution de 350 Euros.

Tarifs :

- 100 € à l'occasion d'une manifestation festive, pour la journée ou le week-end.
- 50 € à l'occasion d'une réunion de travail en après-midi ou en soirée.
- 50 € pour les associations Aronnaises.

TENNIS 2019/2020

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	23.50 €	61.80 €
< 18 ans	11.90 €	41.80 €
Invité	27.50 €	Pas de badge

SQUASH 2019/2020

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	33.65 €	100 €
< 18 ans	14.30 €	50 €
Invité	41.80 €	100 €

COURSES AUX ŒUFS

Gros succès pour la course aux œufs 2019 !

Pas moins de 75 enfants se sont réunis le lundi de Pâques dans le Parc des Forges.

Les plus petits ont pu chercher des pommes de pins colorées dans le mini-golf qui leur était réservé. Quant aux plus grands, ils ont pu explorer tout le reste du parc.

La matinée s'est achevée par la distribution de la ré-compense (au chocolat bien entendu) et par un verre de l'amitié.



FÊTE DE LA MUSIQUE



Pour la 11^{ème} année consécutive, le Parc des Forges a accueilli, le vendredi 28 juin, la fête de la musique.

Au programme : galettes-saucisses, casse-croustes, buvette pour accompagner le groupe l'âme Dedeur

Le public est venu nombreux et a apprécié la musique, esquivant quelques timides pas de danse.

A 23 h, la nuit a fait place à un magnifique feu d'artifice et les derniers noctambules ont pu profiter d'une fin de soirée au rythme des derniers tubes joués par l'orchestre



PARTICIPATION CITOYENNE

La Commune d'Aron adhère à la sécurisation du village en collaboration avec la gendarmerie. Cinq aronnais ont suivi un stage de vigilance dans les locaux de la gendarmerie de Laval : Maryline DILIS, Jacqueline POTTIER, Alain GIBON, Jean-Yves PAUMARD et Alain THULARD

Le référent de quartier doit observer, renseigner, mais en aucun cas agir. Il doit prévenir les autorités compétentes s'il remarque des incivilités, des individus douteux à proximité de bâtiments publics et privés.



Des panneaux de signalisation seront posés à l'entrée des principaux axes routiers de notre agglomération pour indiquer que notre commune est sous surveillance.



MONUMENT AUX MORTS - 12 MAI 2019 -

Le dimanche 12 mai, une quinzaine d'enfants de l'école du petit bois accompagnés d'une enseignante, Madame Maryline MAYIMA, se sont joints aux anciens combattants, aux élus et aux habitants de la commune pour se rendre au monument aux morts. Pour cette commémoration, ils ont entonné le chant des Partisans qu'ils avaient appris à l'école. Un verre de l'amitié et une brioche ont clos la cérémonie.



TOURNAGE FILM "SOLEX DANS LES PRÉS"

Un film entièrement mayennais a été tourné dans de nombreuses communes de notre département. Les producteurs, comédiens, techniciens ont passé la journée du 11 août à l'aérodrome de la Rogerie pour un tournage avec les planeurs. Ceux-ci sont revenus le 12 octobre pour filmer un planeur passant au-dessus de l'église et le 22 octobre pour filmer le bourg et le parc de la mairie.



Ce film a été tourné sur 30 communes de la Mayenne. Nous lui souhaitons un franc succès.



VACANCES & FAMILLES



Avez-vous la possibilité de partir en vacances? Depuis plus de 50 ans, l'association Vacances&Familles rend possible l'accès aux vacances à plus de 1000 familles par an, que vous soyez 2,3,4 personnes ou plus !

Les vacances permettent de reprendre confiance et de se retrouver en famille, C'est pourquoi nous pensons que les vacances sont bénéfiques pour toutes les familles et que personne ne devrait en être privé.

Des vacances pour se faire plaisir

La diversité des lieux, des types d'hébergement et des activités, nous permet de proposer à votre famille des vacances au plus proche de vos attentes :

plus de 300 hébergements : mobil-home, caravane, gîte...

diverses animations culturelles, sportives et artistiques sur place un véritable accompagnement avant, pendant et après.

Des vacances bien accompagnées

Notre réseau vous accompagne à chaque étape de votre projet pour que rien ne vienne perturber votre tranquillité d'esprit. Nos équipes de bénévoles et de salariés, toujours à l'écoute, vous aident à organiser votre séjour et restent disponibles pendant toutes vos vacances.

Comment partir en vacances avec VACANCES&FAMILLES ?

Vous pouvez vous adresser à l'association locale VACANCES&FAMILLES en Mayenne.

Vous êtes bénéficiaire d'une aide aux vacances de la CAF ou de la MSA.

Exemple d'un séjour en 2019 : une famille de 4 personnes ayant des droits aux aides vacances CAF et qui part pour la 1^{ère} fois le coût d'une semaine était de 88€ pour l'hébergement, animations et accompagnement compris.

VOUS POUVEZ CONTACTER DÈS MAINTENANT :

Marie-Françoise Gareau bénévole de VACANCES&FAMILLES
et référente départ au 02 43 32 15 94



CONVIVIALITÉ

Le repas annuel du CCAS organisé pour les aînés de la commune est le rendez-vous important et festif de tous les anciens. **134 personnes**, réunies à la salle commune des loisirs ont participé **dimanche 13 octobre 2019** au repas offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

À l'heure du déjeuner, le maire Pierre FORÊT entouré des représentants du CCAS et de la mairie, a accueilli les convives par un mot de bienvenue.

À table, les convives ont pu apprécier et déguster le repas concocté par le chef du restaurant L'HERMINE avec un dessert préparé par le boulanger pâtissier Philippe ESNAULT et des vins sélectionnés par Corinne Besnard, gérante de la superette de la commune.

Après ces réjouissances culinaires, il était bien temps de se dépenser un peu ! Marcel FORÊT et Françoise se sont chargés de mettre l'ambiance et d'attirer les danseurs sur la piste de danse pour une soirée musicale placée sous le signe de la convivialité.

Les doyens de l'assemblée, Madame Paulette GUESNE et Mon-sieur Pascal LERAY âgés respectivement de 91 et 95 ans, ont reçu un colis gourmand des mains du maire.



INAUGURATION - LIAISON DOUCE

Un an après le début des travaux, la liaison douce créée entre les communes d'Aron et de La Bazoge-Montpinçon, fait désormais le bonheur des marcheurs.

Samedi 6 juillet 2019, les habitants des deux communes ont participé à l'inauguration de cette voie verte de 2 km de long, qui chemine entre terres agricoles et parties boisées.

Pour atteindre le sentier à partir de l'étang des Forges, il faut emprunter la route de Belgeard sur 500 m environ, puis le chemin de Malabry. Pour sécuriser cette partie, des panneaux ont été installés.

Le coût de l'opération s'élève à environ 92 000 € H.T. pour Aron et 48 000 € H.T. pour La Bazoge



CHANTIER « ARGENT DE POCHE »

2 CHANTIERS CONDUITS EN 2019

Le dispositif appelé « Argent de poche » est une démarche initiée par Mayenne Communauté et mise en application sur le territoire communal. Il s'adresse aux jeunes de 16 ans à 18 ans révolus. Les jeunes se retrouvent en situation d'accomplir une mission dont l'intérêt collectif améliore le quotidien de la population, peut embellir la commune, ou avoir un caractère éducatif.

Sur Aron : 3 semaines de chantier ont été conduites au cours de cette année 2019. Les missions retenues et organisées matériellement par la municipalité, ont été assurées par des jeunes de la commune, en groupe de 4 à 8, encadrés par Étienne GIFFARD, élu référent pour cette opération, ainsi que par les employés communaux, Guillaume, Fabien et Matthew. Chaque chantier « Argent de poche » effectué par demi-journée, prévoit une indemnité forfaitaire de 15 € pour 3 heures de travail.

La commune sélectionne les jeunes et assure le paiement des indemnités après accomplissement des missions.

CHANTIER « ARGENT DE POCHE

N°1 -> du 15 au 19 Avril 2019

Missions accomplies	- Nettoyage du Parc des Forges et des parterres du bourg - Binage des abords de bâtiments communaux
Jeunes d'Aron	ARRÉ Julie, CHEVILLARD Tracy, LERAY Enzo, LERAY Hugo, TRIDON Anaëlle
N°2 -> du 9 au 17 Juillet 2019	
Missions accomplies	- Décapage des poteaux et grilles entourant le terrain de football « rue des Chênes »
Jeunes d'Aron	CHARLOT Florian, CHARRIAT Clémentine, CHEVILLARD Tracy, COUËFFÉ Appoline, DELHOMMEAU Lenny, GUESNÉ LEMONNIER Lily, JOUET Éléna, MARTINIAULT Clémentine, PELLERIN Adrien, POUTEAU Béragère .



LE TABLEAU DES ASSOCIATIONS

La Commune d'Aron compte 16 associations fédérées par la F.A.A. (Fédération des Associations d'Aron). Elles sont à vocation sportive, culturelle, éducative et humanitaire, représentant un important tissu associatif, et proposant de nombreuses manifestations recensées dans le calendrier des fêtes.

La F.A.A. s'est équipée de matériel et le met à disposition des associations afin de mener à bien chaque manifestation (barnum, friteuse, sono, équipements divers...)

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	ACTIVITES
Fédération des Associations Aronnaises	MONNIER L. ☎ 02.43.32.13.21	Groupement des associations
US ARON	GANDON S. ☎ 02.43.04.56.90	Football
SPORTS LOISIRS	NEZAN G. ☎ 02.43.04.43.30	Activités diverses
Asso. Sportive et culturelle - Ecole publique	BESNARD C. ☎ 02.43.04.83.84	Jeux, pratiques de sports variés
Parents élèves - Ecole publique	FORET V. ☎ 06.72.25.15.68	Vide-Greniers, loto, soirée dansante
Familles rurales	DAVID S. ☎ 02.43.00.05.40	Centre de loisirs, Gym Danse adultes et enfants
A.D.M.R	CHALOT P. ☎ 02.43.08.59.13	Service à la personne
Amicale des Anciens Combattants (AAC)	CORNU R. ☎ 02.43.04.51.72	Amicale
Société de Chasse	CHEVILLARD P. ☎ 06.79.30.23.80	Chasse, concours de pétanque
Retraite Culturelle et Sportive d'Aron	ALEXANDRE G. ☎ 02.43.04.41.27 COUTURIER G. ☎ 02.43.11.10.47	Belote, pétanque, marche
Comité gestion des Etangs	KERMOAL Y. ☎ 02.43.04.21.02	Pêche
Mayenne U.L.M	FOUQUET A. ☎ 06.70.43.97.84	Découverte de l'U.L.M.
Aide au Développement de BOUSSÉ	DARDENNE M. ☎ 02.43.30.46.97	Actions humanitaires
Association du Petit Bois	MONNIER L. ☎ 02.43.32.13.21	Animation de quartier
Aron Futsal	D'ALMEIDA COELHO J. ☎ 02.43.04.11.10	Futsal
PLANEUR PASSION	SABLÉ L. ☎ 06.43.82.08.91	Découverte des planeurs

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE BOUSSÉ

Sous la houlette du président fondateur, Marcel Dardenne, près de 80 membres bénévoles œuvrent pour venir en aide à la population du département de Boussé situé à 70 km au nord de Ouagadougou dans la province du Haut Korveogo au Burkina Faso.

Ces deux dernières années, la mise à disposition de l'eau potable pour les habitants a encore été d'actualité malgré les 16 puits déjà réalisés. C'est ainsi que trois nouveaux puits de grands diamètres ont été creusés pour les villages de Kikilma Toeghin et Yargo.

Parallèlement à ces réalisations, l'électrification de cases en brousse a été réalisée ; c'est ainsi que deux cents panneaux solaires avec régulateur de charge et batterie ont été mis en place sur les concessions (regroupements de cases ou vivent plusieurs familles).

L'installation de ces panneaux a permis à environ cinq mille personnes de bénéficier de l'électricité. C'est un réel progrès surtout pour les enfants qui rentre de l'école après de nombreux kilomètres parcourus souvent de nuit. Ils peuvent ainsi apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs sous la lampe installée dans leur cour.

L'association peut être amenée à faire face à des opérations ponctuelles non programmées comme en 2018 : suite à une sécheresse exceptionnelle au printemps, deux cent cinquante familles privées de nourriture de mai à octobre ont été approvisionnées en riz par l'association.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE (Association des Parents d'Élèves), organise différentes actions (soirée dansante, vide greniers, lotto, vente de sapins de Noël...) afin de financer des sorties scolaires telles que le cinéma, les classes de mer et de neige pour tous les enfants de l'école, de la petite section au CM 2.

Rappelons que tout parent est membre de l'association dès lors qu'il a un enfant scolarisé au sein de l'établissement.

Le 15 septembre dernier s'est déroulée la 7^{ème} édition de notre vide greniers. Avec une météo au rendez-vous cela a été une véritable réussite ce qui permet aux enfants et aux enseignants de conduire de beaux projets.

Les actions menées jusqu'à présent ont permis durant les 2 dernières années scolaires, de faire partir 50 élèves de maternelle (PS, MS, GS) pendant 3 jours en classe de mer à la Turballe, ainsi que 58 élèves de CE2, CM1, CM2, 10 jours en classe de neige au Collet d'Allevard.

Nous manquons de bénévoles pour mener à bien toutes nos actions et permettre aux enfants de pouvoir continuer à réaliser de belles sorties scolaires. N'hésitez donc pas à venir donner un peu de votre temps, pour que l'APE puisse continuer d'exister.

L'APE, ce n'est pas seulement donner de son temps, c'est aussi partager de bons moments de convivialité et l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

Merci d'avance pour votre investissement, grâce à l'implication du plus grand nombre, nous permettrons à tous de pouvoir enrichir la scolarité de nos enfants et de les aider à se créer des souvenirs uniques avec leurs enseignants et camarades.

Le Bureau de l'APE



UNION SPORTIVE ARONNAISE

L'Union Sportive Aronnaise présente, cette saison 2019 / 2020, 200 licenciés, répartis de la manière suivante :

- Une vingtaine de dirigeants,
- 80 joueurs, seniors et vétérans
- Une centaine de jeunes (U7 débutants à U18 ans), encadrés par des éducateurs diplômés, recensés dans le tableau ci-dessous. Tony FÉVRIER est responsable de l'École de football, et, en particulier de l'entraînement du mercredi et la gestion des plateaux le samedi.
- 2 équipes féminines (en entente avec la Bigottière-Alexain).

• Responsables des équipes « seniors »

Catégorie	Encadrant (s)	Niveau de jeu
Equipe A	Nicolas COUSIN Gilles MAHIER	1 ^{ère} Division de District (groupe A)
Equipe B	Nicolas LEFOULON Fabien GERVOT	2 ^{ème} Division de District (groupe A)
Equipe C	Kevin Mortier	3 ^{ème} Division de District (groupe B)
Equipe D	Guillaume NEUVILLE Serge GANDON	4 ^{ème} Division de District (groupe H)
Vétérans	Jérôme DESNIEUX Fred POTTIER	Loisirs

• Encadrement « École de Foot »

Le mercredi de 14h à 15h30 : entraînement sous la responsabilité de Nicolas JANOT	
CATÉGORIE	ENCADRANTS
U 7 – Débutants	Tony FEVRIER
U 9 – Poussins	Maxence GAUTIER, Jules BRINDEAU, Théo GUILLERME
U 11 – Minimes	Gabin BRÉTEAU Jonathan GUILLET
Féminines	
LE SAMEDI MATIN	
Plateau U 7 Plateau U 9	Nicolas LEFOULON Olivier MORIN
U 11	Stéphane DURAND

• Responsables « équipes des jeunes »

Catégorie	Encadrant (s)
Equipe Féminine	Hélène GANDON
Féminine U15	Malo GACHON Clément LESAGE (SC)
Féminine U15	Hélène GANDON, Christian MORIN Matthieu TERRIER (entraînement)
Equipe U 13	Maxime MAHIER Alexis SONNET
Equipe U 15	Clément SAUVAGE Alexandre BOUVET (SC)
Equipe U 17	Matthieu TERRIER

QUEL ENCADREMENT POUR LES JEUNES ?

Pour cette saison, l'US ARON a recruté Alexandre BOUVET, 24 ans, assurant son Service Civique. Voici ses attributions : encadrement sous la responsabilité d'un responsable d'équipe des entraînements de toutes les catégories jeunes (lundi, mercredi, jeudi, samedi). Il devra également assurer quelques tâches administratives, l'organisation d'événements en lien avec les jeunes (stages vacances scolaires), et la gestion du matériel... Clément LESAGE, Service Civique à l'AS GRAZAY, 19 ans, dans le cadre de l'entente US ARON / LA BAZOGE-MONTPINÇON / AS GRAZAY / MARCILLÉ / LA CHAPELLE AU RIBOUL vient conforter l'encadrement des jeunes

FUTSAL

L'association évolue cette année en 2^{ème} division. Elle compte 9 licenciés engagés en compétition et s'entraînant le jeudi soir dans la salle des sports d'Aron



RETRAITE CULTURELLE ET SPORTIVE D'ARON

En 2019, la RcsA continue sa progression, puisque 140 adhérents ont participé aux différentes activités. Dans le partage des valeurs de chacun, que ce soit des plus anciens aux plus jeunes retraités, le « leitmotiv » est la convivialité et la bonne humeur.

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- **Le scrabble** : tous les mardis à 14h
- **La belote et la pétanque** : tous les jeudis à 14h
- **Le vélo** : les jeudis suivant le planning
- **La marche** : tous les vendredis suivant le planning
- **L'atelier chant** : répétitions le vendredi (avec des choristes toujours plus nombreux)

Toutes ces activités se déroulent à la salle des associations de la mairie d'Aron. D'autres activités, plus ponctuelles, rassemblent les adhérents au cours de l'année : repas, spectacle, voyage, pique-nique. Un 2^{ème} séjour rando a été organisé à Carnac où 32 marcheurs ont pu découvrir le patrimoine breton tout en sillonnant les chemins.



LES DATES A RETENIR :

- **Mardi 21 Janvier 2020 à 14 h 30**
MCL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: renouvellement des adhésions. Si vous n'êtes pas encore adhérent, venez découvrir l'association et échanger avec nous sur les activités déjà en place ou celles qui pourraient être ajoutées.
- **Mardi 24 Mars 2020 à 12 h 30**
MCL - POT AU FEU

Pour tous renseignements, n'hésitez à contacter :

- **Gustave et Marylène ALEXANDRE**
Tel : 02 43 04 41 27
- **Gilles COUTUTIER**
Tel : 02 43 11 10 47
- **Henri FINOT** :
Tel : 02 43 04 31 11
Trésorier et en charge des inscriptions.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Troisième saison pour la société de chasse et les résultats commencent à se voir. Les lâchers de perdrix et faisans reproducteurs, faits après la période de chasse, sont encourageants puisqu'un groupe de 10 perdrix nées au printemps 2018 a été recensé, ainsi que plusieurs faisans, poules et coqs régulièrement observés sur la commune, également issus de couvées printanières.

En fonction du budget prochain, nous continuerons dans ce sens. Le gros gibier continue de nous mobiliser car il fait toujours beaucoup de dégâts sur les étangs communaux ainsi que sur nos territoires. Nous avons ainsi pu prélevé cette année 11 sangliers. De nouveaux agriculteurs font appel à nous et l'excellente meute de M. Jérôme LABBÉ de Fougerolles-du-Plessis nous permet de continuer à réguler au mieux la population. Lors de la dernière assemblée, une élection du nouveau bureau a eu lieu suite à la démission du trésorier sortant M. Chemineau Nicolas (que la société remercie pour son aide au démarrage de celle-ci). Il se compose désormais comme suit : Président: Chevillard Pierrick (réélu) ; secrétaire: Huvé Mikael (nouvel arrivant) ; secrétaire adjoint : Jardin Enzo ; trésorier : Lenfant Valentin (ancien secrétaire) , trésorier adjoint : Chevillard Bryan (réélu) , ainsi que 4 nouveaux sociétaires remplaçant les départs..



LES 30 BOUGIES DE SLA

7 octobre 1989, naissance de notre association, une poignée d'aronnais audacieux a eu cette bonne idée de créer une association à multiples activités et gérée par un seul et unique bureau, idée qui n'a cessé d'être soutenue et que nous devons préserver. Depuis sa création le nombre d'activités et d'adhérents n'a cessé de croître.

Pour les 30 ans de SLA, nous avons organisé une soirée cabaret le 19 octobre, soirée en partie financée par l'association. Les organisateurs et notre animateur « Ange Oliver » ont été enchantés de cette soirée, espérons que ce sentiment ait été partagé par l'assistance.

Pour cette nouvelle année, notre effectif devrait encore avoisiner les +300 adhérents.

Si vous êtes intéressés par une activité, n'hésitez pas à contacter le bureau SLA ou les responsables d'activités.

N'oublions pas tous nos encadrants qui prennent beaucoup sur leur temps et sur leur générosité pour animer leur activité respective.

Pour les manifestations de SLA, se reporter au calendrier des fêtes au début de ce bulletin municipal.

Merci à la mairie pour son soutien financier et logistique.



LES PRÉSIDENTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



L'INCONNU



L'ASSISTANCE

BUREAU SLA

Président	Gilles NEZAN	gillesnezan@free.fr	02.43.04.43.30
Vice - Président	Christophe MONSALLIER	christophe.monsallier@rubion.fr	07.86.12.61.89
Secrétaire	Anne-Marie VEILLEPEAU	am.veillepeau@gmail.com	06 76 10 12 42
Trésorier	Delphine CHARRIAT	delphine.charriat@orange.fr	02.43.08.96.77
Secrétaire Adjoint	Lise MARTINEAU	lise.martineau@live.fr	06 74 68 97 79
Trésorier Adjoint	Michel ROULIN	michel.roulin57@orange.fr	02 43 32 14 67

LISTES DES ACTIVITÉS DE SLA



BADMINTON

Adhésion : 15 €

Le lundi de 18h30 à 20h30, le mercredi soir de 20h30 à 22h30 toute l'année.

BADMINTON

NEZAN Gilles
HODEBERT Nicolas

gillesnezan@free.fr
hodebert.nicolas@neuf.fr

02.43.04.43.30
06.87.13.36.82
06 82 32 93 32.



COURIR AU PARC DES FORGES

Toujours jusqu'à présent course en mars au Parc des Forges.

COURIR au Parc des FORGES

GUESNE Jérôme
MORIN Olivier

jeromeguesne@wanadoo.fr
moquet.famille@wanadoo.fr

02.43.00.96.20
02.43.77.95.51



PHOTO

Adhésion : 40€

Séance le mercredi soir de 20h15 à 22h30.

PHOTO

NICOUX Alain
FONTAINE Sylvie

aphoto53@gmail.com
geralys@wanadoo.fr

06.06.47.95.68

POTERIE ADULTE ENFANTS



L'atelier Poterie / enfants : Adhésion : 18€,

16 séances le mercredi réparties durant l'année de 14h30 à 16h en période scolaire.

L'atelier Poterie / adultes : Adhésion : 45€,

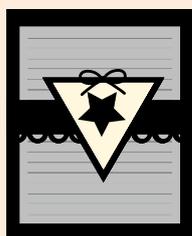
Les séances se déroulent le jeudi tous les 15 jours en période scolaire. Deux créneaux sont proposés et à choisir lors de l'inscription :

POTERIE ADULTE ENFANTS

LEMARIE Cécile
DURAND Simone
DELHOMMEAU Rachel

lemarie.jmc@orange.fr
delhommeau.s@orange.fr

06.73.49.79.78
02.43.00.25.57



SCRAP ENFANTS/ADOS

Scrap adultes : Adhésion : 25€,

Le mercredi de 20h30 à 22h 30, en période scolaire, à la salle des associations.

Scrap enfants :

4 ateliers pour les enfants de 7 à 15 ans le samedi après-midi.

SCRAP

BRINDEAU Myriam
GUILLERME Anne-Marie

myriametdavidbrindeau@gmail.com
yannickguillierme@orange.fr

07.86.12.61.89
06.83.16.55.94

SCRAP ENFANTS/ ADOS

HETE Magalie
CHARRIAT Delphine

magalie.michel@gmail.com
delphine.charriat@orange.fr

02.43.08.10.98
02.43.08.96.77



TENNIS DE TABLE

Adhésion : tarif licence,:

Les entraînements ont lieu le mercredi soir.

TENNIS DE TABLE

MONSALLIER Christophe

kapokaja@orange.fr

06.80.05.59.49





THÉÂTRE

Adhésion : 15 €

Adultes, le lundi et le jeudi de 20h30 à 23h
Les pré-ados et ados le mercredi de 17h à 20h30
Les enfants le jeudi de 17h à 20h.

THÉÂTRE

ROULIN Michel
VIDY William
LORRE Emilie
MICHAUD Maxime

michel.roulin57@orange.fr
williamvidy@gmail.com
emilielorre@neuf.fr
maxime53440@hotmail.fr

02.43.32.14.67
ou 06.79.85.56.97
07.82.94.67.53



YOGA

Adhésion : 10€ + règlement intervenant.

Le mardi soir de 18h15 à 17h45 et 20h15 à 21h45 en période scolaire.

YOGA

BARBIN Sylvaine
GESBERT Francine
VAUGON Raymond

sylvainebarbin@orange.fr
jeanpierre.gesbert@sfr.fr

06.06.61.12.04
02.43.00.03.63
02.43.00.91.01



SELF-DEFENSE

Adhésion : 10€

Le samedi matin salle des sports de 9h à 12h toute l'année.

SELF DÉFENSE

NEDJAAI Pascal

pascal.nedjaai@wanadoo.fr

06 20 43 47 81



QI GONG

Adhésion : 10€ + règlement intervenant.

Le jeudi matin de 10h à 11h en période scolaire.

QI GONG

GAREAU Marie-Françoise

mariefrancoisegareau@gmail.com

02.43.32.15.94

ACCUEIL DE LOISIRS

Comme tous les ans, l'association Familles Rurales d'Aron propose aux enfants, âgés de 3 à 12 ans, de la commune ou non, un accueil de loisirs. Cet été, il s'est déroulé du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août 2019.

Les enfants ont pu participer à diverses activités (sortie refuge de l'Arche à Château-Gontier, parc de l'Ange Michel,...) proposées par le directeur de l'accueil de loisirs, Antoine SERGENT et son équipe d'animation (Laurine, Inès, Jeanne, Erwan, Nathan, Léa, Lisa).

Certains sont partis en camp, à Sillé-le-Guillaume, où ils ont pu faire du paddle géant, du VTT, du tir à l'arc, de la course d'orientation, de la baignade.

L'accueil de loisirs est ouvert une semaine sur deux aux petites vacances.

L'accueil de loisirs est un lieu qui permet aux enfants de vivre en collectivité tout en développant l'autonomie et le respect envers les autres.

Pour le bien des enfants,
n'hésitez pas à les inscrire !



AMAP « LAIT CO-PAIN DE LA NATURE »

Créé en 2006 par plusieurs familles d'Aronnais soucieuses de manger et de boire des produits BIO mais aussi de soutenir les producteurs locaux, l'association de fait « LAIT CO-PAIN DE LA NATURE » est une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) qui permet aujourd'hui à plus de 40 familles d'Aron et des alentours de profiter des bienfaits d'un certain nombre de produits.

Pendant l'hiver 2005-2006, des paniers de légumes du Jardin de Cocagne sont livrés par Christophe à Jublains, le jeudi soir. Chacun s'organise pour récupérer sa commande. L'expérience ne pourra être poursuivie (Les jardins de cocagne cessant leur activité, Christophe se pose alors la question des installer mais ne trouve pas de terre). Emerge l'idée de la création d'une AMAP de consommateurs en lien avec plusieurs producteurs. Christophe n'a pas trouvé de terre et ne peut donc fournir l'AMAP. Commence une longue période de recherche de producteurs. Nous démarrons avec Florent et Catherine Gendron, un couple de producteurs de jus de pommes ; avec un boulanger-paysan, Antoine Luneau ainsi qu'avec Joël Gernot et Marie-Agnès Decaux, producteurs de lait et de fromages. Début décembre 2006, Yannick et Dominique rencontrent Grégoire Desnoulz, il devient notre maraîcher pendant 2 ans, remplacé par Christophe Asseray qui s'installe à Sacé. Nous avons aussi un producteur de pommes : Bruno Liehn, et un producteur de poiré, de jus de poire, et d'apéritif à base de poire : P Derouault.



Un contrat viandes a été créé : J. Johan pour le bœuf , T. Cloteau pour le veau, et D. Petit pour le lapin et l'agneau. Nous sommes une trentaine de familles autour d'une multitude de produits.

Nous avons un ou deux responsables de contrat par producteur, deux coordonnatrices, un interlocuteur en liaison avec les autres AMAP du département. Nous avons choisi d'être une association de fait. Les Amapiens s'engagent avec chaque producteur sur un contrat de 6 mois, ce qui permet à ces derniers de se projeter dans leurs livraisons.

Les permanences pour les livraisons sont assurées tous les vendredis soirs de 18h30 à 19h30 par les amapiens dans un local mis à disposition par la mairie à l'entrée de la salle de sports à Aron. Lors de ces permanences, une douzaine de producteurs nous proposent leurs produits : panier de légumes, jus de pommes et de poires, pommes, pains, viandes (poulet, veau, bœuf, agneau...), produits lai-tiers (vache et chèvre), confitures et miel.

Nos meilleurs moments

L'ambiance des vendredis est chaleureuse et conviviale, les échanges nombreux. Nous nous retrouvons aussi sur les exploitations pour partager avec les producteurs, découvrir leur mode de vie, leurs choix professionnels et leurs difficultés.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse E-mail suivante :

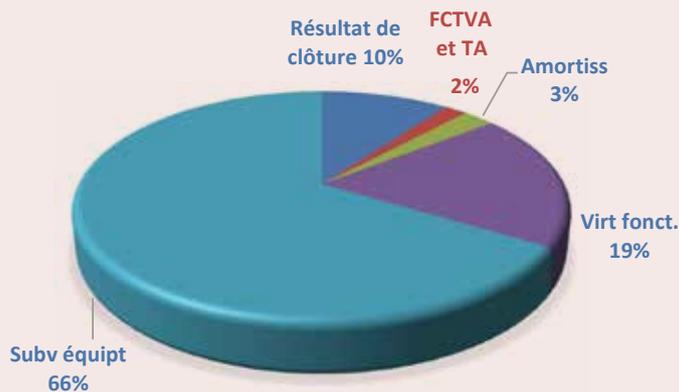
amaparon53@gmail.com



SECTION D'INVESTISSEMENT

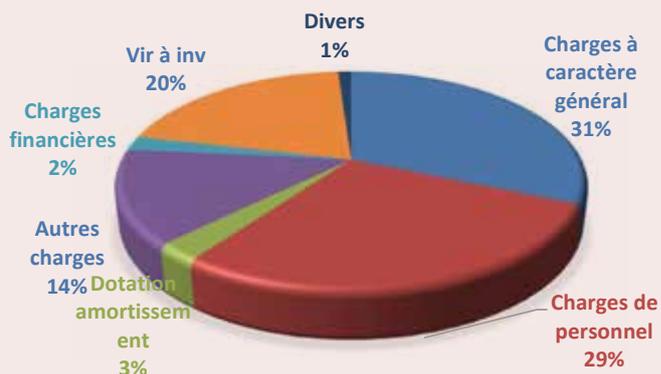
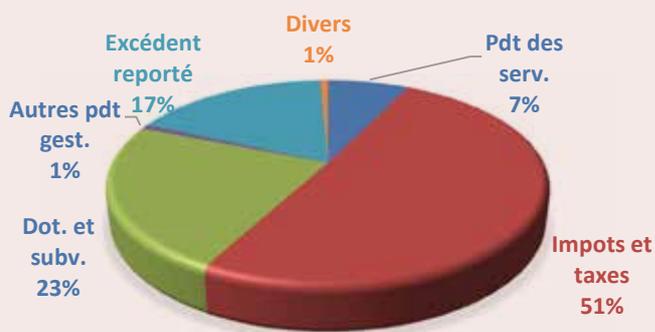
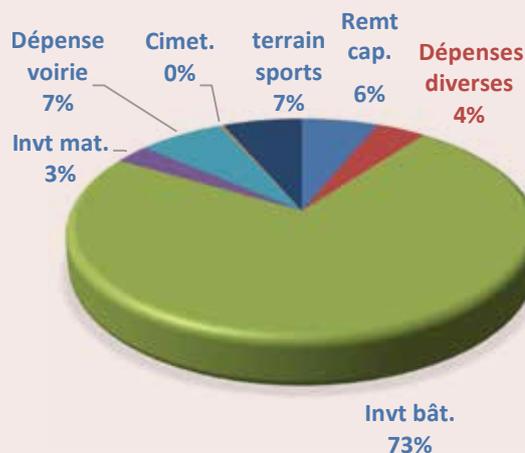
RECETTES

Résultat de clôture	136 384 €
FCTVA et TA	23 243 €
Amortissement	33 628 €
Virement fonctionnement	260 800 €
Subvention équipement	893 408 €
TOTAL RECETTES	1 347 463 €



DÉPENSES

Remboursement capital	83 500 €
Dépenses diverses	54 484 €
Investissement bâtiment	987 000 €
Investissement matériel	38 000 €
Dépenses de voirie	94 389 €
Cimetière	3 000 €
Terrain de sports	87 090 €
TOTAL DEPENSES	1 347 463 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services	92 820 €
Impôts et taxes	651 398 €
Dotations et subventions	298 627 €
Autres produits de gestion	10 000 €
Excédent reporté	224 805
Divers	8 550 €
TOTAL RECETTES	1 286 200 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	404 289 €
Charges de personnel	367 600 €
Dotation amortissement	33 628 €
Autres charges de gestion	179 211 €
Charges financières	26 500 €
Virement à investissement	260 800 €
Divers	14 172 €
TOTAL DEPENSES	1 286 200 €

Les taux d'imposition en 2019 :

Taxe habitation	11.42 %
Taxe foncière bâti	20.30 %
Taxe foncière non bâti	38.71 %

Union sportive Aronnaise	5 555.50 €
Aron Futsal	256.00 €
Amicale des anciens AFN/ACPG	100.00 €
RcsA	750.00 €
Association sports loisirs	500.00 €
Association familles rurales	17 985.00 €
Aide au dévelopt. De Bouslé	100.00 €
Autres subventions	3 143.05 €

ÉCOLE PUBLIQUE	
Association parents d'élèves	420,00 €
Coopérative scolaire	1 577,95 €
Classe découverte	4 607,50 €
Autres (CPIE...)	2 000,00 €

TOTAL SUBVENTION

37 000, 00 €

LES TRAVAUX

FLEURISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DU BOURG

Comme tous les ans au printemps, les employés communaux et les bénévoles retraités fleurissent les par-terres du centre bourg.

Cette année, l'innovation était créative à l'entrée du bourg.

Le rond-point a fière allure avec ses différents minéraux, ses plantations et ce joli gabion érigé au centre.

Nous pouvons admirer le calvaire et les deux côtés de la route avec ce patchwork de plantes et cailloux ornementaux, embellissant l'entrée du village.



VOIE VERTE ARON / LA BAZOGE MONTPINÇON

Vous l'avez sans doute tous empruntée cette voie verte qui relie Aron à La Bazoge-Montpinçon.

Le coût de cet investissement est de 92 357€ HT

La subvention de l'état dans le cadre du territoire à énergie positive pour la croissance verte s'élève à 64 650 €.

Pour équilibrer les charges entre nos communes, la commune de La Bazoge-Montpinçon doit nous reverser une somme d'environ 9 000 €.

En effet, il était prévu qu'après déduction des subventions, le reste à charge devait être identique entre nos communes.



LOTISSEMENT LES TILLEULS

Le lotissement « Les Tilleuls » est viabilisé. Les futurs propriétaires peuvent maintenant signer leur acte d'achat et officialiser l'acquisition.

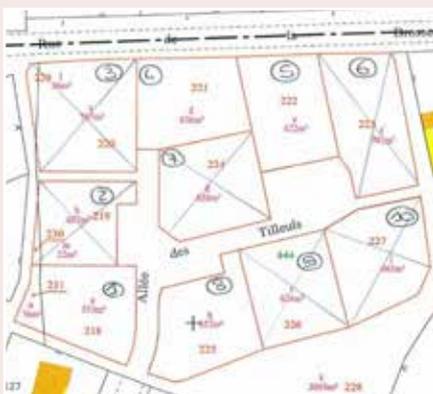
Le terrain est vendu au prix de 55 € HT le mètre carré, plus TVA au taux de 20% sur la marge.

Sur les dix parcelles, quatre restent à vendre.

Le coût de la viabilisation s'élèvera à environ 150 000€ HT

En marge des travaux du lotissement, l'éclairage de la rue de la Brosse va être entièrement rénové.

Territoire Energie finance cette opération à hauteur de 25% du montant hors taxe. Le montant restant à la charge de la commune sera de 11 429,59€ hors taxe.



ACHAT D'UN TERRAIN HUBERT BOIS

Dans le but d'urbaniser une dent creuse, nous avons fait le choix d'acquérir 5127 mètres carrés de la propriété Hubert Bois (zone rouge sur le plan ci-dessous) afin de les viabiliser et de les proposer à la vente en parcelle constructible.

Le coût d'acquisition de ce terrain est de 25 635 € hors frais de notaire



LES PROJETS

PROJET MAISON DE SANTÉ

Le conseil municipal a adopté le projet de construction d'une maison de santé.

Divers praticiens médicaux vont rejoindre ces locaux : médecin, infirmière, kinésithérapeute, ostéopathe et réflexologue.

Le coût prévisionnel de cet investissement est d'environ 650 000 €.

La dotation d'équipement des territoires ruraux d'un montant de 249 600 € est accordée.

Nous attendons le résultat de la subvention demandée auprès de la région par le biais du projet de territoire.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC DES FORGES

Afin de faciliter la pêche aux personnes à mobilité réduite, nous aménagerons une plateforme sécurisée aux abords du plan d'eau.

Une aire de pique-nique abritée sera construite à proximité de l'étang, de la tour Eugène Sue et du terrain de jeu pour enfants.



Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ?

Vous êtes propriétaire (occupant ou bailleur) de votre logement et vous envisagez de faire des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie.

Vous pouvez bénéficier de subventions en fonction de votre projet (et de vos revenus si vous êtes propriétaire occupant).

Missionnée par Mayenne Communauté et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'association SOLIHA 53 vous accompagne gratuitement dans le montage et le suivi de votre dossier de demande de subvention.

Venez-vous renseigner lors des permanences (muni de votre avis d'imposition). Les travaux ne doivent pas être commencés avant que le dossier ne soit accepté et devront être effectués par des entreprises.

Pour toute d'information :

Soliha, 21 rue de l'Ancien Evêché à Laval - 02 43 91 19 91

Ou profitez des permanences d'information sans rendez-vous :

A LASSAY-LES-CHATEAUX, à la Maison des services au Public, 15 La Grande Rue,
les 2^{èmes} jeudis de chaque mois de 10h à 12h avec Soliha et L'espace Info Energie

A MAYENNE, dans les locaux de la DDT - Pôle territorial Nord-Mayenne, 226 rue Joseph Cugnot,
les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 9H à 11H, avec Soliha, L'espace Info Energie, l'Agence
Départementale d'Information sur le Logement et le CAUE.

GESTION DES DÉCHETS

Lancement des travaux d'aménagement et de mise aux normes de la déchetterie de Parigné

La déchetterie de Parigné est la principale déchetterie sur le territoire de Mayenne Communauté : elle concentre plus de 60% des flux de déchets collectés dans nos déchetteries. Suite à l'évolution du contexte réglementaire et des exigences techniques, la déchetterie va bénéficier de travaux de rénovation et de mise aux normes.

Les principaux travaux sont les suivants :

-Aménager la voie d'accès et l'entrée de la déchetterie :

Créer un giratoire pour l'accès au haut de quai de la déchetterie, à la zone de dépôts des déchets verts et à la plateforme de compostage

Déplacer les colonnes de tri et bornes de collecte des textiles sur une plateforme à concevoir le long de la voie d'accès de la déchetterie.

-Aménager le haut de quai de la déchetterie :

Déplacer le local gardien, les locaux et zones de stockage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et des déchets dangereux

Installer des locaux aérés et aux normes pour les déchets dangereux et les D3E

Installer des barrières et garde-corps

- Installer des équipements de vidéo-protection

- Réaliser un bassin de rétention des eaux en cas d'incendie

- Actualiser la communication sur le site

Ces travaux ont pour objectifs :

- mettre en conformité la déchetterie avec la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement

- respecter les prescriptions de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

- sécuriser les dépôts de déchets des usagers

- adapter le site à la multiplication des flux accueillis en déchetterie et à l'évolution des tonnages

- réguler l'accès à la plateforme des déchets verts et au haut de quai de la déchetterie



Les travaux vont s'étaler sur **une période de 4 mois**. Ils débuteront à partir du 25 novembre 2019 et nécessiteront une période de fermeture. **A partir du lundi 13 janvier 2020**, la déchetterie sera donc fermée au public. En fonction des aléas climatiques, la réouverture du site est prévue vers le **lundi 16 mars 2020**.

Durant la période de fermeture de la déchetterie de Parigné, les horaires d'ouverture de la déchetterie si-tuée au lieu dit Guelaintin (à Saint Fraimbault-de-Prières) seront prolongés et identiques à ceux de la déchetterie de Parigné. Par ailleurs, les autres sites présents sur le territoire resteront accessibles comme d'habitude pour l'ensemble des habitants (Cf. tableau avec les horaires d'ouverture des déchetteries). Cependant, la déchetterie de Guelaintin n'est pas dimensionnée pour recevoir une fréquentation et des flux de déchets similaires à ceux de la déchetterie de Parigné. Le service déchets recommande à tous les usagers de ne se rendre sur ce site qu'en cas de réels besoins. Durant cette période temporaire, l'ensemble des agents seront mobilisés afin d'assurer au maximum un service de qualité et ainsi limiter les désagréments occasionnés par ce service en mode dégradé.

Le montant estimatif pour la rénovation de cette déchetterie s'élève à 450 000 € HT.

Réduction des déchets : bilan du dernier programme de prévention des déchets et perspectives futures

De 2016 à 2019, le service prévention déchets a mis en place et animé un programme d'actions sur les thématiques de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion du compostage. Grâce aux financements de l'ADEME et du Conseil départemental et en partenariat avec une multitude d'acteurs locaux (des associations (Synergies et le CPIE Mayenne Bas Maine...), des écoles, des mairies, le centre social Les Possibles, des chambres consulaires, des commerçants et entreprises...), de nombreuses actions ont été réalisées :

- Animations et pesées des restes de repas dans les établissements et restaurants scolaires,
- Promotion du label Eco-défis,
- Animations ANTI GASPI en grande surface,
- Réalisation d'une disco-soupe à partir d'invendus de légumes,
- Journée STOP AU GASPI pour plus de 600 élèves,
- Installation de composteurs collectifs et animation,
- Animations sur le jardinage au naturel sur des marchés et en jardinerie...

Les actions de sensibilisation à la réduction des déchets se poursuivent sur le territoire... Une nouvelle animatrice en charge de la prévention des déchets et de l'économie circulaire est arrivée début septembre 2019. Ces principales missions vont être :

- La réalisation d'un état des lieux de la gestion des déchets et des actions de prévention sur notre territoire.
- L'élaboration et l'animation d'un nouveau programme pluriannuel d'actions en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire à partir de la fin du 1^{er} semestre 2020.

Vous êtes un particulier, une association, un professionnel, une entreprise... et vous souhaitez réduire votre production de déchets : n'hésitez pas à contacter le service déchets et son animatrice. Ils sont à votre disposition pour échanger, recueillir vos idées ou vous accompagner dans vos projets de réduction des déchets !

CONTACT

Pôle administratif et pôle prévention du service déchets de Mayenne Communauté

10 rue Verdun – CS 60111 – 53103 MAYENNE

02.43.30.21.34

dechets@mayennecommunaute.fr

prevention.dechets@mayennecommunaute.fr

www.mayennecommunaute.fr

Les agents du service déchets sont à votre disposition pour répondre à vos questions.
N'hésitez pas à les contacter !



Le Groupe Douillet poursuit son développement



13 équipes ont participé au tournoi de badminton



La pluie n'a pas eu raison du tournoi de foot



Le centre de loisirs voyage autour du monde



Florian Lenain lance son entreprise de maçonnerie



Lait-co-pains de la nature accueillent une fromagère



La commune accueille un cabinet infirmier



Tony Février, nouvel encadrant à l'école de foot



